

# Mairie de saint Germain sur Rhône

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 30/03/09

Convocations du : 23 mars 2009

**Présents** : Alain Lambert, Daniel Duclosson, Dominique Rey, Jocelyne Artéro, Valérie Nguyen, Nathalie Mortier, Mathilde Millet, Philippe Girod, Philippe Guichard, Frédéric Merlet, Denis Vuailat.

**Secrétaire élu** : Denis Vuailat

Le Maire ouvre la séance et propose d'ajouter deux points supplémentaires à l'ordre du jour :

- 1 - Délibération pour embauche de personnel saisonnier
- 2 - Délibération pour approbation du coût des travaux de réhabilitation du bâtiment communal Mairie-école

Le conseil accepte cette proposition

## **I - Approbation du dernier compte rendu**

Mme Millet demande une information complémentaire sur l'emplacement où devraient être installées les vannes de répartition. La pose de ces vannes au carrefour de la route des bois et de la rue du Mont blanc permettra d'éviter à l'avenir un gaspillage d'eau potable en cas de problèmes sur le réseau.

Concernant la mise à disposition du pèse lait de Cusinens au groupement de personnes désirant y installer un four à pain, elle s'interroge sur les risques potentiels pouvant survenir et auquel cas, quelle assurance couvrirait les frais ? Une assurance sera contractée par les demandeurs et spécifiée dans la convention avec la commune.

Ces points éclaircis le compte rendu est approuvé.

## **II - Affectation du résultat du compte administratif 2008 aux Budgets prévisionnels de l'exercice 2009**

Le conseil municipal décide d'affecter de la façon suivante les excédents de fonctionnement de l'exercice 2008

**Budget principal :**

|                                      |              |
|--------------------------------------|--------------|
| ☞ Section de fonctionnement art.002  | 55 000.00 €  |
| ☞ Section d'investissement art. 1068 | 176 353.92 € |

**Budget du C.C.A.S.**

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| ☞ Section de fonctionnement art.002 | 2 890.04 € |
|-------------------------------------|------------|

## **III - Budgets communaux de l'exercice 2009**

Le conseil municipal prend connaissance des projets de budgets, commune, eau et CCAS pour l'exercice 2009.

### 1) Budget principal

Section de fonctionnement

✓ **Dépenses et recettes**      **653 486.77 €**

Section d'investissement

✓ **Dépenses et recettes**      **723 882.23 €**

### 2) Budget annexe de l'eau

Section d'exploitation

✓ **Dépenses et recettes**      **66 474.74 €**

Section d'investissement

✓ **dépenses et recettes**      **20 900.00 €**

### 3) Budget du C.C.A.S.

Section de fonctionnement

✓ **Dépenses et recettes**      **10 560.00 €**

## IV - Personnel saisonnier pour l'Eté 2009 :

Considérant

que l'entretien régulier des espaces verts -désherbage, tonte- et l'arrosage des fleurs pendant l'été sont indispensables

qu'il faut également assurer un entretien des différents bâtiments communaux -nettoyage, peinture-

Le maire propose au conseil de recruter des jeunes gens ou jeunes filles pour effectuer ces travaux pendant l'été de juin à août. Ces emplois sont saisonniers, à temps non complet 20 heures par semaine, rémunérés suivant la grille des indices de la fonction publique territoriale, majorés des congés payés. Le conseil donne son accord pour le recrutement des jeunes pendant l'été.

## V - Projet aménagement bâtiment Mairie-école :

### Appartements communaux :

Le conseil prend connaissance des esquisses réalisées par l'architecte Roland Baudet. Après discussion il en ressort une nette préférence pour la version B , préalablement présentée, (construction d'un seul grand appartement, sans aménagement des combles)

Cette version serait transformée en deux appartements : un studio de 42 m<sup>2</sup> et un appartement type T3 de 74 m<sup>2</sup>. Un remaniement du projet pour la même enveloppe va être soumis à l'architecte et à l'économiste.

**Le conseil décide d'accepter l'enveloppe globale de travaux proposée par B.E.T. Roland BAUDET, d'un montant de 736 175 € hors taxes (dont travaux pour 645 000 € HT plus maîtrise d'œuvre 11.5 % soit 74 175 € HT plus frais de bureaux de contrôle : 17 000 € HT)**

### Répartition :

⇒ **609 525 € HT** pour l'aménagement au rez-de-chaussée de la mairie dans l'actuelle école et la salle internet.

(dont détail : Travaux 535 000 € HT + maîtrise d'œuvre 61 525 € HT + bureaux de contrôle : 13 000 € HT)

⇒ **126 650 € HT** pour la création à l'étage de deux appartements communaux à loyer modéré, studio et T3

(dont détail : travaux : 110 000 € HT + maîtrise d'œuvre 12 650 € HT + bureaux de contrôle : 4 000 € HT)

## **Informations et questions diverses :**

### **Prix de l'eau :**

Les délégués au Syndicat des eaux de la Semine (Messieurs Girod et Vuillat) informent le conseil d'une augmentation du prix de vente de l'eau aux communes adhérentes de 0.02 € le mètre cube passant de ce fait à 0.90 €

Le nettoyage du réservoir est programmé courant 2<sup>ème</sup> trimestre 09.

### **Prioriterre :**

Le conseil est informé que des journées de formation payantes, 195 €, sont proposées par Prioriterre dans le cadre du développement durable. Différents modules sont prévus. Les personnes intéressées peuvent s'y inscrire.

### **SIVU :**

Une augmentation de la participation est demandée à titre exceptionnel pour la mise en place de la garderie péri scolaire et du centre aéré.

Le conseil prend connaissance

- ✓ du placement financier de 500 000 €, avec échéance fin mai, effectué par le SIVU. Ce placement mené à terme permettra de percevoir environ 6000 € d'intérêts.
- ✓ de la ligne de trésorerie de 400 000 € qui devrait être remboursée par le versement du FCTVA en 2010.

**Le Maire,**  
**Alain Lambert**